

AVERTISSEMENT

Ce texte a été téléchargé depuis internet.
Ce texte est protégé et fait partie du répertoire de la SACD. En conséquence avant son exploitation vous devez obtenir l'autorisation auprès de la SACD, que ce soit pour la France, ou l'international.

La SACD peut faire interdire la représentation le soir même si l'autorisation de jouer n'a pas été obtenue par la troupe.

Le réseau national des représentants de la SACD (et leurs homologues à l'étranger) veille au respect des droits des auteurs et vérifie que les autorisations ont été obtenues et les droits payés, même a posteriori.

Lors de sa représentation la structure de représentation (théâtre, MJC, festival...) doit s'acquitter des droits d'auteur et la troupe doit produire le justificatif d'autorisation de jouer. Le non respect de ces règles entraîne des sanctions (financières entre autres) pour la troupe et pour la structure de représentation. Ceci n'est pas une recommandation, mais une obligation, y compris pour les troupes amateurs.

Merci de respecter les droits des auteurs afin que les troupes et le public puissent toujours profiter de nouveaux textes.

Rendez-vous sur <http://www.sacd.fr>

Notre Village © Rivoire & Cartier 2021. Tous droits réservés.

Notre Village

de

Rivoire
Cartier
&
Rivoire
Cartier

Notre Village © Rivoire & Cartier 2021. Tous droits réservés.

NOTRE VILLAGE

COMEDIE

D'ANTOINE RIVOIRE

ET JEROME CARTIER

Résumé

Changer le nom d'un village, est-ce possible ? Souhaitable ? Voilà les questions auxquelles les participant·e·s de cette visio-conférence auront à répondre.

6 ACTEURS : 3F/3H

Note

La pièce se déroule pendant une visio-conférence. Elle peut donc être jouée via ce canal. Elle peut aussi être jouée en présentiel. La mise en scène se chargera de construire un contexte apte à donner du sens au dialogue.

Pour plus d'informations, vous pouvez écrire à contact@rivoireetcartier.com

Ce texte est offert gracieusement à la lecture.
Avant toute exploitation publique, professionnelle ou amateur, vous devez obtenir l'autorisation de la SACD : www.sacd.fr

Notre Village © Rivoire & Cartier 2021. Tous droits réservés.

PERSONNAGES

EMMANUELLE SAVERNE.

JEAN-LOUIS CHALON-NAQUET.

OLIVIER BLETTERY.

ÉLISABETH DE CIZE.

LAURENT FORGEARD.

NADÈGE FORGEARD.

Notre Village © Rivoire & Cartier 2021. Tous droits réservés.

LE DECOR

Les six personnages ont chacun un écran distinct. Emmanuelle Saverne et Nadège Forgeard sont connectées depuis leur lieu de travail. Les autres appellent depuis leur domicile.

Notre Village © Rivoire & Cartier 2021. Tous droits réservés.

Les écrans d'Emmanuelle Saverne, Jean-Louis Châlon-Naquet, Olivier Blettery et Laurent Forgeard sont allumés. Cependant celui d'Emmanuelle Saverne se contente d'afficher : « Emmanuelle Saverne ». Un long silence durant lequel les trois hommes visibles hésitent, se raclent la gorge, toussent, etc.

L. FORGEARD. — Je voudrais rajouter quelque chose à l'ordre du jour.

J. L. CHALON-NAQUET. — Pas maintenant.

L. FORGEARD. — Quand, alors ?

J.L. CHALON-NAQUET. — Quand la réunion aura commencé.

L. FORGEARD. — Elle n'a pas commencé ?

J.L. CHALON-NAQUET. — Non. Mais il le faudrait, peut-être ?

E. SAVERNE. — Un instant, je vous prie.

L. FORGEARD. — Qui parle ?

J.L. CHALON-NAQUET. — Bon, on commence.

O. BLETTERY. — Élisabeth arrive. Mais Stéphane et Didier ne peuvent pas.

L. FORGEARD. — Je me demande ce que fait Nadège.

O. BLETTERY. — Un dossier urgent.

L. FORGEARD. — Qu'est-ce que t'en sais ?

O. BLETTERY. — ... je suppose...

Notre Village © Rivoire & Cartier 2021. Tous droits réservés.

J.L. CHALON-NAQUET. — Je déclare ouvert ce conseil municipal extraordinaire.

E. SAVERNE. — M. Châlon-Naquet, s'il vous plaît.

O. BLETTERY. — Qui parle ?

E. SAVERNE, *apparaissant à l'image.* — Emmanuelle Saverne, médiatrice nommée par M. le Préfet. J'ai été mandatée pour présider cette réunion. Voilà M^{me} de Cize.

L'écran d'E. DE CIZE apparaît.

E. DE CIZE, *apparaissant soudain, par ailleurs en conversation téléphonique.* — Des yeux de braise et une voix de velours, je te dis ! Moi, il me... il me... (*S'apercevant que la réunion a commencé, à voix basse :*) Je suis obligée de te laisser. Bye. Et, tu n'oublies pas, hein ? Des macarons au citron. Non. Non, je te dis, au citron ! Voilà ! (*Elle raccroche. Haut :*) Excusez-moi, un impératif professionnel.

J.L. CHALON-NAQUET. — Seul le maire peut présider le conseil municipal.

E. SAVERNE. — Ce n'est pas un conseil municipal. Juste une réunion.

J.L. CHALON-NAQUET, *condescendant.* — Et comment s'appelle une réunion avec le maire, les adjoints et les conseillers municipaux ? Un conseil municipal ! On ne vous apprend pas ça, à Sciences-Po ?

E. SAVERNE. — M^{me} Forgeard nous rejoint.

L'écran de N. FORGEARD apparaît.

Notre Village © Rivoire & Cartier 2021. Tous droits réservés.

N. FORGEARD, *apparaissant soudain*. — Vous me voyez ?

L. FORGEARD. — Oui.

N. FORGEARD. — Vous me voyez, là ?

L. FORGEARD. — Oui.

N. FORGEARD. — Vous m'entendez ?

L. FORGEARD. — Oui.

N. FORGEARD, *plus fort*. — Est-ce que vous m'entendez ?

L. FORGEARD O. BLETTERY ET E. DE CIZE. — Oui !

L. FORGEARD. — On t'entend, chérie !

N. FORGEARD. — Pourquoi personne me répond ?

L. FORGEARD, *plus fort*. — On t'entend !

N. FORGEARD. — Ils sont où ? Comment on fait pour ? ... Ah... ça doit être ça...

L'écran de N. FORGEARD disparaît.

E. SAVERNE. — Bien... M^{me} Forgeard nous rappellera certainement plus tard.

O. BLETTERY. — Ce logiciel de visio, il n'est pas très intuitif, mais des formations existent. Ainsi, tenez, moi, par exemple, j'ai fait un stage de trois jours et maintenant, je maîtrise.

E. SAVERNE, *avec une pointe d'ironie*. — Nous en sommes ravis, M. Blettery. Nous allons poursuivre. M.

Châlon-Naquet, je vous remercierais de me laisser faire mon travail.

J.L. CHALON-NAQUET, *sec.* — Et moi je vous somme de me laisser accomplir ma fonction.

E. SAVERNE, *le calme incarné.* — Je suis ici la seule habilitée à conduire cette réunion.

J.L. CHALON-NAQUET, *bouillant.* — Vous n'avez aucune autorité.

E. SAVERNE, *administrative.* — Vous avez lu l'arrêté préfectoral.

J.L. CHALON-NAQUET, *serrant les dents.* — Je m'en contrefous, de votre arrêté.

E. SAVERNE, *neutre.* — J'en prends bonne note.

J.L. CHALON-NAQUET. — Qu'il vienne me voir, le Préfet, s'il a des couilles.

E. SAVERNE. — M. le Préfet est à l'instant-même en réunion avec le secrétaire d'État à l'aménagement du territoire, le directeur régional de l'environnement et le général Audubon-Wilson de la...

J.L. CHALON-NAQUET, *la coupant.* — Tout cela est une manœuvre de déstabilisation politique. Je suis maire de Sainte-Suzanne-Bouquetin-le-Bel, et je vais présider ce conseil municipal, point à la ligne.

E. SAVERNE. — Vous n'allez rien présider du tout.

J.L. CHALON-NAQUET. — Qui m'en empêchera ?

E. SAVERNE. — Moi.

Notre Village © Rivoire & Cartier 2021. Tous droits réservés.

Ensemble.

E. DE CIZE. — C'est honteux ! M. Châlon-Naquet est notre maire ! Vous n'avez pas le droit de lui parler sur ce ton.

O. BLETTERY. — Oh ! Je demande un vote. Votons pour élire un président de séance.

J.L. CHALON-NAQUET. — Je suis notaire ! Et je suis payé pour vous dire que tout ça, c'est illégal !

E. SAVERNE. — Pour la clarté des débats, je vous demanderai, en qualité de présidente de séance, de ne pas parler les uns sur les autres.

J.L. CHALON-NAQUET, hors de lui. — Assez ! Vous n'êtes présidente de rien ! Vous n'avez été élue par personne !

E. SAVERNE. — M. Châlon-Naquet, si vous perturbez la bonne tenue des débats, je serai obligée de vous sortir.

J.L. CHALON-NAQUET, affichant un sourire méprisant. — Me faire sortir de mon conseil municipal ? Et par cette gonzesse ? Nan mais, chérie, t'as fumé la moquette ou quoi ?

L'écran de J.L. CHÂLON-NAQUET disparaît.

E. DE CIZE. — Qu'est-ce qui se passe ?

E. SAVERNE. — J'ai sorti M. Châlon-Naquet.

O. BLETTERY. — Sorti ?

E. SAVERNE. — Mis en salle d'attente.

E. DE CIZE. — Quelle salle d'attente ?

- E. SAVERNE.** — J'ai suspendu sa connexion.
- E. DE CIZE.** — Quoi ? Mais c'est odieux ! Vous n'avez pas le droit ! Jean-Louis est notre maire ! À Sainte-Suzanne, tout le monde est derrière lui !
- L. FORGEARD.** — Pas à Bouquetin-Le-Bel...
- E. DE CIZE.** — Ça, bien sûr...
- E. SAVERNE.** — À présent, nous allons peut-être pouvoir...
- E. DE CIZE, *la coupant.*** — J'exige que vous réintégrez immédiatement M. Châlon-Naquet.
- E. SAVERNE.** — M. Châlon-Naquet a démontré sa volonté d'obstruction.
- E. DE CIZE.** — Il a simplement souhaité faire appliquer la loi !
- E. SAVERNE.** — Appliquer la loi ? C'est ce que je suis en train de faire. Bien, comme je vous le disais...
- E. DE CIZE, *la coupant.*** — Blablabla ! Je refuse de vous écouter tant que M. Châlon-Naquet ne sera pas réintégré !
- E. SAVERNE.** — M^{me} de Cize, votre qualité d'adjointe ne vous autorise pas à...
- E. DE CIZE, *la coupant.*** — Blablabla ! Je n'entends rien !
- E. SAVERNE.** — M^{me} de Cize, vous vous mettez dans une position difficilement...
- E. DE CIZE, *la coupant.*** — Blablabla ! Quelqu'un parle ?

Notre Village © Rivoire & Cartier 2021. Tous droits réservés.

L'écran d'E. DE CIZE disparaît à son tour.

O. BLETTERY. — Vous... vous l'avez sortie ?

L. FORGEARD, *souriant en coin.* — Bien joué...

E. SAVERNE. — J'ai été mandatée par M. le Préfet pour mener cette réunion. Et je suis déterminée à atteindre cet objectif. Quelqu'un d'autre souhaite-t-il perturber les échanges ? (*Bref silence.*) Bien, dans ce cas, poursuivons. (*Consultant ses papiers.*) Voyons... euh... M. Forgeard ?

L. FORGEARD. — Oui.

E. SAVERNE. — C'est vous qui avez sollicité l'intervention préfectorale.

O. BLETTERY. — C'est toi ?

L. FORGEARD. — Moi et un collectif de citoyens.

E. SAVERNE. — Vous avez indiqué que le maire ne vous laissait pas vous exprimer lors des conseils municipaux.

O. BLETTERY, *bas.* — Balance...

E. SAVERNE. — Tendence autoritaire qui a été confirmée par plusieurs témoignages... et que j'ai pu moi-même constater à l'instant. Je vous donne donc la parole.

L. FORGEARD. — Merci. Il y a cinq ans, Sainte-Suzanne et Bouquetin-le-Bel étaient deux villages distincts. Leurs conseils municipaux respectifs ont décidé la fusion des deux entités en un seul et même village. Sans aucune concertation avec la population, la

Notre Village © Rivoire & Cartier 2021. Tous droits réservés.

commune nouvelle a été baptisée *Sainte-Suzanne-Bouquetin-le-Bel*.

E. SAVERNE. — Tout cela est parfaitement connu de nos services.

L. FORGEARD. — Nous sommes plusieurs habitants historiques de Bouquetin-le-Bel à estimer que ce nom ne correspond pas à l'identité de notre territoire. Nous voulons le changer.

O. BLETTERY. — Encore cette histoire...

E. SAVERNE. — Vous voulez changer le nom du village ?

L. FORGEARD. — En effet. Nous voulons un nouveau nom pour notre village.

O. BLETTERY. — Et vous proposez quoi ?

L. FORGEARD. — Bouquetin-le-Bel-Sainte-Suzanne.

O. BLETTERY, *après un silence.* — C'est une blague ?

E. SAVERNE. — Que je comprenne bien : vous voulez changer le nom de votre commune ?

L. FORGEARD. — C'est ça.

E. SAVERNE. — Et remplacer *Sainte-Suzanne-Bouquetin-le-Bel* par *Bouquetin-le-Bel-Sainte-Suzanne* ?

L. FORGEARD. — Voilà.

O. BLETTERY. — Tu plaisantes ?

L. FORGEARD. — J'ai l'air ?

O. BLETTERY. — Tu fais partie du club théâtre...

Notre Village © Rivoire & Cartier 2021. Tous droits réservés.

E. SAVERNE. — M. Hostein est connecté.

O. BLETTERY. — Stéphane ? Mais je croyais que...

Un nouvel écran apparaît avec cette mention : « Stéphane Hostein ».

E. SAVERNE. — M. Hostein, bonsoir. (*UNE VOIX répond : « bonsoir »*). Merci de nous rejoindre. (*LA VOIX répond : « tout le plaisir est pour moi »*.)

L'écran « Stéphane Hostein » laisse apparaître J.L. CHÂLON-NAQUET.

E. SAVERNE. — M. Châlon-Naquet ?

J.L. CHALON-NAQUET, jubilant. — Eh oui ! Vous ne vous débarrasserez pas de moi comme ça... Je connais toutes les subtilités de ce logiciel de visio...

E. SAVERNE. — Cela est tout à fait contraire au référentiel des bonnes pratiques des échanges interpersonnels professionnels en distanciel...

J.L. CHALON-NAQUET. — Et si vous nous parliez en français ?

E. SAVERNE. — Cela mérite une explication mais... euh... M. Guichemerre nous rejoint.

O. BLETTERY, exprimant un doute. — Didier ?

Un nouvel écran s'affiche avec cette mention : « Didier Guichemerre ».

E. SAVERNE. — M. Guichemerre, bonsoir. (*UNE VOIX répond : « bonsoir »*). Merci de nous rejoindre. (*LA VOIX répond : « veuillez m'excuser de mon retard »*.)

L'écran « Didier Guichemerre » laisse apparaître E. de DE CIZE, affublée d'une perruque et d'une moustache postiche.

L. FORGEARD. — Qu'est-ce c'est que ce carnaval ?

E. SAVERNE, *après un silence.* — M. Guichemerre ?

E. DE CIZE, *prenant la voix la plus grave possible.* — Euh... oui... c'est bien moi... Didier Guichemerre...

E. SAVERNE. — Hum... bon... M^{me} de Cize, on vous a reconnue...

E. DE CIZE, *jouant toujours le jeu.* — Je ne comprends pas.

J.L. CHALON-NAQUET. — Élisabeth, pas la peine, on t'a démasquée...

E. DE CIZE se dévoile.

E. DE CIZE, *enlevant perruque et postiche, piteuse.* — Désolée... c'était une idée de mon grand... *(S'adressant à quelqu'un hors-champ.)* Je t'avais dit que ça ne marcherait pas...

E. SAVERNE. — M. Châlon-Naquet, M^{me} de Cize, je suis disposée à vous laisser participer à la réunion.

J.L. CHALON-NAQUET, *ironique.* — Vous êtes trop bonne...

E. SAVERNE. — À la condition expresse de vous engager à me laisser mener les débats, et à permettre à chacun de s'exprimer. *(Silence.)* Vous m'avez entendue ?

J.L. CHALON-NAQUET. — Oui, oui...

Notre Village © Rivoire & Cartier 2021. Tous droits réservés.

E. SAVERNE. — Et ?

J.L. CHALON-NAQUET. — Et quoi ?

E. SAVERNE. — Et vous vous y engagez ?

J.L. CHALON-NAQUET, *approuvant.* — Hin hin...

E. SAVERNE. — Dites-le.

J.L. CHALON-NAQUET. — Pardon ?

E. SAVERNE. — Dites « je m'y engage ».

J.L. CHALON-NAQUET, *éclatant.* — Ça va ! Vous n'êtes pas maîtresse d'école et je ne suis pas votre élève !

E. SAVERNE. — En ce cas, je vous coupe.

J.L. CHALON-NAQUET, *immédiatement mâté.* — Je m'y engage.

E. SAVERNE. — M^{me} de Cize ?

E. DE CIZE. — Je m'y engage.

E. SAVERNE. — Bien. Il semble que nous repartons sur de bonnes bases. Ah... M^{me} Forgeard nous rappelle.

L. FORGEARD. — Pas trop tôt !

L'écran de N. FORGEARD apparaît.

N. FORGEARD, *apparaissant.* — Ah ! Chéri ! Je suis contente de pouvoir te parler. Je n'ai pas pu prendre ton antidiahréique. Ils n'en avaient plus, désolée. T'en as pas trop mis partout ?

L. FORGEARD. — Euh... chérie...

Notre Village © Rivoire & Cartier 2021. Tous droits réservés.

N. FORGEARD. — Mais Val m'a dit, le mieux, ça reste le riz. Alors fais-toi 100g de riz et blinde-toi. Avec ça, ta petite chiassounette devrait s'en aller, mon cœur...

L. FORGEARD, *gêné.* — Chérie, tout le monde t'entend !

N. FORGEARD. — Mais... je ne vois que toi...

L. FORGEARD. — Parce que je viens de parler !

N. FORGEARD, *se décomposant.* — Ah... alors tout le monde m'a... ?

E. SAVERNE. — Bonsoir M^{me} Forgeard. Vous êtes connectée avec l'ensemble du groupe.

N. FORGEARD. — Bonsoir... Oh j'y comprends rien à cette appli de visio... Au boulot j'utilise *DigitMeet* alors... Mais... euh... comment je fais pour tous vous voir ? Ah ça y est, j'ai compris !

L'écran de N. FORGEARD disparaît de nouveau.

E. SAVERNE. — Bien... je ne doute pas que M^{me} Forgeard ne se reconnecte un peu plus tard. M. Forgeard, voici plusieurs mois que vous souhaitez déposer une demande de changement de nom pour votre village.

J.L. CHALON-NAQUET. — Ne me dites pas qu'on va remettre sur le tapis ce délire abracadabrantésque ?

E. SAVERNE, *avec une nuance de menace.* — M. Châlon-Naquet, je vous en prie. M. Forgeard, vous avez la parole.

L. FORGEARD. — Merci.

J.L. CHALON-NAQUET, *souriant en coin.* — Si t'as besoin de PQ, je peux t'en livrer, j'ai du stock.

Notre Village © Rivoire & Cartier 2021. Tous droits réservés.

L. FORGEARD. — Très drôle.

J.L. CHALON-NAQUET. — Je disais ça pour aider.

L. FORGEARD, ironique. — Bien sûr. (*Sérieux :*) Bon... La commune nouvelle, on sait pourquoi M. Châlon-Naquet a voulu la faire : la subvention.

J.L. CHALON-NAQUET. — C'est vrai. Je nous ai fait gagner de l'argent et j'en suis fier !

L. FORGEARD. — Un argent gagné aussitôt dépensé en études scientifiques fumeuses !

J.L. CHALON-NAQUET. — En trois ans, trois nouveaux cours d'eau sont apparus sur la commune. Tu voulais que je regarde ça sans rien faire ?

E. SAVERNE. — Justement, à ce sujet, nous avons...

L. FORGEARD, la coupant. — Nous sommes beaucoup à vouloir changer le nom de la commune nouvelle. Pour nous, il est nécessaire de débaptiser le village de son nom de *Sainte-Suzanne-Bouquetin-le-Bel*, pour le rebaptiser *Bouquetin-le-Bel-Sainte-Suzanne*.

J.L. CHALON-NAQUET, rigolard. — Qu'est-ce que vous dites de ça, Saverne ? Ça, c'est un projet politique !

E. SAVERNE. — Euh... très bien... nous vous écoutons, M. Forgeard.

L. FORGEARD. — Tout d'abord, à Bouquetin-le-Bel, nous sommes les plus nombreux.

J.L. CHALON-NAQUET, souriant. — Là-dessus, je ne peux pas vous contredire...

Notre Village © Rivoire & Cartier 2021. Tous droits réservés.

- E. DE CIZE.** — On le sait : vous, les Beaubouquetinois, vous vous reproduisez comme des lapins !
- L. FORGEARD.** — Vous voyez M^{me} Saverne, ça fait des années que les Suzannais nous méprisent. Ils se mettent en avant à nos dépens. Il faut que ça cesse. Parce que c'est nous, les Beaubouquetinois, qui faisons vivre le village, grâce à notre agriculture.
- E. DE CIZE.** — Vous feriez bien de sortir de temps en temps de votre étable, ça vous éviterait de dire des inepties !
- L. FORGEARD.** — Nous, on trime, mais tous les équipements, les ruelles rénovées, les nouveaux éclairages, c'est pour qui ? Sainte-Suzanne ! Ça fait des années que les Beaubouquetinois se font baiser par les Suzannais.
- E. DE CIZE.** — Oh ! Surveillez votre langage ! Mais quel manque d'éducation !...
- L. FORGEARD.** — Le mépris, toujours le mépris ! Et légitimé par quoi ? Rien ! Parce que y a rien, à Sainte-Suzanne.
- O. BLETTERY.** — Rien ? Sainte-Suzanne a un patrimoine historique inestimable ! Ainsi, tenez, moi, par exemple, j'habite dans un manoir du XVIIIe et...
- E. DE CIZE, *le coupant.*** — Vous osez dire *rien* ? Et notre couvent, placé sous le patronage de la Sainte ?
- L. FORGEARD.** — Votre couvent, ça fait longtemps qu'il est fermé !
- E. DE CIZE.** — À qui la faute ? Aux Beaubouquetinois qui l'ont mis à sac en 1905 !

Notre Village © Rivoire & Cartier 2021. Tous droits réservés.

L. FORGEARD. — M^{me} Saverne, vous avez devant vous les Suzannais dans toute leur splendeur ! Que de la gueule ! Excusez-moi...

E. DE CIZE. — Oh ! Tenir de tels propos au sujet d'un couvent qui a été un centre spirituel pendant plusieurs siècles !

L. FORGEARD. — Faites-moi rire ! Il m'en a parlé, mon arrière-grand-père, des bénédictines de Sainte-Suzanne... de belles catins !

E. DE CIZE. — Oh !

J.L. CHALON-NAQUET, *outré.* — C'est un blasphème !

L. FORGEARD, *avec provocation, sur l'air d' « Au Clair de la lune ».* — À Sainte-Suzanne, mon amie Perrine / J'ai vu de bell's dames, des bénédictines / Ell's sont charitables, mais aussi coquines / Ell's aiment prier Dieu, et sucer des...

E. DE CIZE; *le coupant.* — Assez !

J.L. CHALON-NAQUET, *furieux, sur l'air d' « À la Claire Fontaine ».* — À Bouquetin-le-Bel / M'en allant promener / J'ai vu bouse si laide que mon nez s'est bouché / Il y a longtemps que tu pues / Tu ne vaux pas mieux qu'un...

E. SAVERNE, *le coupant.* — M. Châlon-Naquet ! Maintenant que tout le monde a chanté, nous allons peut-être pouvoir revenir à un échange normal ?

**SI VOUS ÊTES ICI, VOUS AVEZ LU ENVIRON
50% DU TEXTE.**

POUR AVOIR LA SUITE

Notre Village © Rivoire & Cartier 2021. Tous droits réservés.

RENDEZ-VOUS À L'ADRESSE SUIVANTE :

<https://rivoireetcartier.com/notre-village/>

*Une grande partie des pièces de Rivoire & Cartier sont
librement téléchargeables sur :
www.rivoireetcartier.com*

*Ce texte est protégé par les lois relatives au droit de
propriété intellectuelle. Toute contrefaçon est passible
d'une condamnation
allant jusqu'à 300 000 euros et 3 ans de prison.*

Notre Village © Rivoire & Cartier 2021. Tous droits réservés.